

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA PEINE DE MORT

M. Pierre Richard, on le sait, vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à supprimer la peine de mort, dans le code pénal militaire, pour voies de fait en temps de paix.

Nous faisons des vœux pour que cette loi soit votée. Nous nous plaisons à croire que la Chambre, se ressaisissant enfin, après de nombreuses défaillances, tiendra à montrer au pays qu'elle est encore capable d'accomplir une œuvre de justice et de moralité.

Cette loi remédierait au manque de proportion qui existe entre le châtement rigoureux infligé à un soldat, qui dans un moment de colère a presque inconsciemment frappé son supérieur et la peine prononcée contre les Bazaine et les Dreyfus, qui se sont appliqués à trahir leur pays.

Elle tempérerait la rigueur excessive du code pénal militaire ; ce serait là une œuvre essentiellement juste. La vraie justice, en effet, la justice idéale, ne nous paraît pas devoir être aveugle et inexorable, mais clairvoyante et attendrie.

Enfin l'adoption de cette proposition de loi serait un acheminement vers l'adoption de ce principe : l'Abolition de la peine de mort.

Nous ne contestons certes pas à la société, comme les philosophes déterministes, le droit de punir. Nous ne croyons pas que les malfaiteurs soient de tous points assimilables à des détraqués. Nous pensons que les individus, ou plutôt les libertés sages qui composent les sociétés, ont le droit de faire réparer à des libertés malfaisantes les dommages causés.

Mais le droit de punir a des limites et la peine de mort — au moins dans le cas qui nous occupe — nous paraît illégitime.

On nous accusera d'exprimer de vieilles idées, de présenter de vieux arguments ; mais il n'y a pas d'idées et d'arguments qui ne gagnent à être souvent exprimés et présentés ; on se pénètre ainsi davantage de leur justesse.

« L'assassin a tué » dira-t-on. Est-ce là une raison capable de justifier la peine de mort ? Rendre le mal pour le mal, c'est le code de la vengeance et non celui de la justice.

Du reste, l'assassin a tué dans un moment de passion, de violence, les juges décident froidement la mort.

On invoque le droit de légitime défense en faveur de la société. Il y a au point de vue légal, on le sait, trois éléments constitutifs du droit de légitime défense ; sont-ils réunis ici ? Peut-on par exemple assimiler la situation d'un juge au tribunal à celle d'un brave homme surpris au coin d'un bois par un malfaiteur ?

D'ailleurs la peine de mort est une peine absolue, radicale ; y a-t-il des fautes absolues, des péchés radicaux ? Y a-t-il des crimes sans excuses, sans circonstances atténuantes : l'hérédité du coupable, l'éducation reçue, le milieu social où il a vécu par exemple ? S'il n'y a pas de fautes absolues, la peine absolue est illégitime. C'est un manque de proportion.

Les partisans de la peine de mort prétendent en outre qu'une telle sanction est

d'un intérêt social, car, disent-ils, elle intimide les criminels à venir et prévient ainsi de nouveaux crimes. D'abord il n'est pas d'intérêt qui puisse prévaloir contre un principe ; ensuite il résulte des statistiques que la plupart des criminels ont été les témoins de la décapitation de leurs camarades. D'ailleurs d'une façon spéciale, il n'y a pas d'intérêt social à maintenir dans nos codes des restes d'une antique barbarie.

Nous avons exposé d'une façon sommaire des idées qui méritent un plus ample développement. Nous avons cru qu'il suffisait de les rappeler pour qu'on forçât nos représentants à mettre fin à leurs discordes mesquines et intéressées, et à s'unir sur les grandes questions de principe. Ce jour-là, notre humanité réelle aura fait un pas vers l'humanité idéale que nous concevons.

A. DONELLI.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'enquête sur les révélations du frère du traître Dreyfus se continue.

On sait que les petits bleus de la « femme voilée » adressés au commandant Esterhazy étaient signés « Espérance ». Or, on télégraphie au *Gaulois* qu'on aurait saisi à Tunis des lettres et des dépêches adressées de Paris au colonel Picquart et signées « Speranza ».

L'*Aurore* demandait avant-hier au commandant Esterhazy s'il n'avait pas été à deux reprises différentes l'objet d'un mandat d'amener ; une première fois à la gare de Rouen-Martinville, la seconde fois au buffet de la gare St-Lazare ? Le commandant Esterhazy répond simplement qu'il ne veut pas faire à ces incriminations l'honneur d'une réponse.

Un meeting d'indignation contre les complices du traître Dreyfus a été tenu dimanche à Vaugirard, sous les auspices du comité des étudiants antisémites.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 novembre

La crise agricole

On continue l'interpellation sur la crise agricole et M. Méline poursuit un grand discours. Il se propose d'opposer à la solution que présente le collectivisme, pour cette crise, la véritable, la meilleure solution.

L'affichage du discours Méline est adopté par 338 voix contre 6.

M. Jaurès propose un ordre du jour tendant à ordonner une enquête qui aurait pour but « de donner la parole à tous les intéressés, aux propriétaires, aux fermiers, aux ouvriers agricoles. »

M. Méline intervient contre la proposition de M. Jaurès. Elle est repoussée par 348 voix contre 152.

M. Bepmale propose un amendement à un ordre du jour de M. Deschanel. Cet amendement posait d'une façon très catégorique la question de l'impôt sur le revenu.

Cet amendement a réuni 220 voix.

Séance du 22 novembre

M. Jaurès a la parole sur le procès-verbal. Plusieurs de ses collègues demandent l'affichage de son discours ; l'affichage est repoussé par 279 voix contre 140.

On revient ensuite à la discussion du budget de l'instruction publique.

M. Vaillant demande qu'on relève de 50.000 francs le crédit réservé aux bourses d'enseignement supérieur. L'amendement est adopté par 426 voix contre 62.

M. Gabriel Deville demande un supplément de 40.000 francs en faveur du muséum d'his-

toire naturelle. Cet amendement est repoussé par 314 voix contre 218.

Un amendement de M. Paschal Grousset réclamant un supplément de 20.000 fr. pour le catalogue de la Bibliothèque nationale est encore rejeté.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

INFORMATIONS

Indo-Chine

Un télégramme du gouverneur général de l'Indo-Chine annonce au ministre des colonies que le chef des pirates, Detham, a fait sa soumission, ainsi que les hommes qui composaient sa bande. Ce chef était le dernier qui tint la campagne.

Conseil général

M. Maury, notaire honoraire de Lesmont, républicain modéré, a été élu par 1,895 voix, sans concurrent, conseiller général du canton de Brienne (Aube) en remplacement du prince de Baufremont, conservateur, décédé.

L'expédition Andrée

L'expédition partie sur le *Victoria* le 5 de ce mois, sous la conduite de MM. Soeren et Kroemer pour le Spitzberg, et qui devait rechercher d'où pouvaient provenir les cris de détresse entendus à la fin de septembre dans le fjord de glace du Spitzberg, est rentré ici hier sans avoir rien vu ni entendu qui dénotât la présence d'êtres humains.

Ce qu'ils cherchent

La lecture des journaux étrangers est édifiante : non seulement la presse de la Triplice marche avec entrain en faveur du départ de l'île du Diable, mais certaines gazettes de Belgique et de Suisse soutiennent sa cause avec non moins d'ardeur, et il apparaît nettement que, dans cette campagne entreprise au profit d'un traître « légitimement et régulièrement condamné », c'est surtout notre armée que l'on vise.

Les Droits de Douane sur le Café

M. des Rotours a pris, avec plusieurs de ses collègues, l'initiative d'une proposition tendant à supprimer les droits de douane établis sur les cafés à leur entrée en France. Cette proposition a été renvoyée à la commission des douanes.

Mlle Chauvin

Le parquet ne veut décidément pas admettre Mlle Chauvin comme avocat. Des conclusions seront déposées mercredi par M. le procureur général Bertrand à MM. le premier président, le président et les conseillers composant la première chambre de la cour d'appel, pour qu'il plaise à la cour :

« Dire que la demoiselle Chauvin ne sera pas admise à prêter le serment prescrit aux licenciés en droit qui veulent être reçus avocats. »

Autour de Bizerte

Espionnage italien

Il se confirme que le général Saletta, chef d'état-major général de l'armée italienne, vient de remettre au général Pelloux, ministre de la guerre, un rapport détaillé, qui contient une description minutieuse du port et des fortifications de Bizerte.

Ce rapport considère ces fortifications comme formidables et de nature à attirer très sérieusement l'attention des puissances qui ont des intérêts dans la Méditerranée.

L'état-major italien aurait reçu malgré les

démentis intéressés, communication de documents secrets relatifs à cette place forte ; il est d'ailleurs certain que, depuis le commencement des travaux, les Italiens ont entretenu à Bizerte un grand nombre d'espions malgré les précautions prises par les autorités militaires françaises.

Accident mortel

On mande de Montpellier :

Durant un assaut d'armes, sous l'œil du professeur, le jeune Poujade, élève de seconde au lycée, a eu les poumons traversés par le fleuret de son partenaire qui s'est brisé. Une hémorragie interne a déterminé la mort instantanée.

Nos finances

Une note officielle communiquée aux journaux annonce que le ministre des finances demande à la Chambre une ouverture de 48 millions et demi de crédits supplémentaires.

Après avoir indiqué la destination de cet argent, la note ajoute :

« En faisant état des crédits supplémentaires demandés par le gouvernement, l'exercice 1897 se présente au 1^{er} novembre avec un excédent de dépenses de 21 millions 137,695 fr. 52, bien que le rendement des impôts ait dépassé de 54 millions les évaluations budgétaires. »

L'élection d'Amilcare Cipriani

On sait qu'aucune objection n'a été faite par le ministre de l'intérieur à l'élection de M. Amilcare Cipriani comme député, mais il paraît qu'à la rentrée de la Chambre un long débat s'engagera au point de vue juridique sur cette élection.

M. Cipriani est toujours à Bologne, où on lui a opéré le genou.

L'état de sa santé est très satisfaisant.

Député condamné

Le député au Reichstag Stadthagen a été condamné à cinq mois de prison à cause d'un article de journal injurieux pour les employés d'administration, les officiers, les sous-officiers et les agents de police prussiens.

Le député Stadthagen avait été précédemment, pour cette même affaire, condamné à un an de prison. Mais le Tribunal de l'empire avait cassé cet arrêt, ce qui a nécessité la révision du procès.

Outrages à Guillaume II

Liebknecht en prison

Liebknecht, l'un des principaux chefs du parti socialiste allemand et directeur du *Vorwaerts*, s'est constitué prisonnier, afin de purger la condamnation à quatre mois d'emprisonnement qui lui a été infligée par le tribunal de Breslau, pour crime de lèse-majesté.

Les chemins de fer allemands

Du *Mémorial diplomatique* :

L'administration militaire allemande a constaté que le matériel des chemins de fer allemands est tellement défectueux que la mobilisation de l'armée en temps de guerre se trouverait gravement compromise. Le gouvernement allemand, pour remédier à cet état de choses, que les militaires jugent excessivement grave, demandera un crédit extraordinaire de 400 millions de francs pour l'achat du matériel roulant.

Scènes de désordre

Les journaux de Vienne annoncent qu'il a été tenu à Graz une réunion de socialistes chrétiens où le député Axmann a pris la p

role, et à l'occasion de laquelle des scènes de désordre se sont produites. Des socialistes démocrates, ayant pénétré dans la salle de réunion, ont attaqué les socialistes chrétiens en leur jetant des verres à bière et des chaises. Plusieurs membres de la réunion ont été blessés.

Ces scènes tumultueuses se sont continuées dans la rue. La police et la force armée, qui étaient intervenues, ont été reçues à coup de pierre. Elles ont dû charger à l'arme blanche et à la baïonnette. Un grand nombre de personnes ont été blessées. Un travailleur, grièvement blessé d'un coup de baïonnette, a succombé. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

Le conflit-gréco-turc

DÉCLARATION DES PUISSANCES

Du Mémorial diplomatique :

Le bruit court à Londres que les puissances préparent une déclaration collective de la plus haute importance, qui serait prochainement adressée à la Turquie et qui porterait non seulement sur la question crétoise mais encore sur l'exécution des réformes, proposées d'ailleurs depuis longtemps par le sultan pour tout son empire, et dont l'application a été retardée par l'agitation arménienne, le soulèvement en Crète et la guerre avec la Grèce. Cette déclaration serait conçue dans un esprit conciliant.

Petites Nouvelles

Dimanche a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Henry de Lapommeraye. — C'est par une souscription ouverte par les soins de l'Association polytechnique dont Lapommeraye fut le président, que ce monument a été élevé.

— La ville de Montreuil-Bellay (Saône-et-Loire), patrie de Alphonse Toussenet, vient de décider d'élever un monument à la mémoire de ce grand écrivain dont les principales œuvres sont : *l'Esprit des Bêtes, le monde des Oiseaux, Tristra, les Juifs rois de l'Époque* etc.

— Dimanche, a eu lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. Boucher, ministre du commerce, une assemblée générale pour la propagation des langues étrangères.

CHRONIQUE LOCALE

Mouvement administratif

Un petit mouvement administratif vient de paraître. Il n'intéresse pas le département.

Vote de nos députés

Dans le scrutin sur la proposition Bepmale, relative à l'impôt progressif sur le revenu, tous les députés du Lot ont voté pour.

Conseil de Préfecture

Dans sa dernière réunion, le Conseil de préfecture a statué sur les affaires suivantes :

1° Jean Bouygues, entrepreneur à Salviac, contre la fabrique de l'église Notre-Dame de Gourdon, construction du clocher. Demande en paiement d'une somme de 2,484 fr. 25.

Le Conseil renvoie cette affaire à huitaine en attendant que les parties s'entendent sur le choix d'un expert commun.

2° Le sieur Lavergne, ancien fermier des droits de places à Cahors, contre le sieur Fournier expert de la ville de Cahors. — Droits des places; demande en interprétation de l'article 11 du cahier des charges; demande de récusation de l'expert de la ville.

La demande en récusation est rejetée.

3° La commune de Baladou contre M. Rouzade, architecte. — Travaux d'agrandissement de l'église et de construction du clocher; demande de remboursement d'honoraires perçus en trop par M. Rouzade. Cette affaire est mise en délibéré.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 15 novembre

Présidence de M. Combarieu, président semestriel. M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. Paul Granié, avocat à la cour d'appel de Toulouse, présenté par MM. Joseph Blanc et Raymond de Lavaur-Laboisse, demande à faire partie de la Société à titre de membre correspondant.

M. Girma fait hommage à la Société d'un exemplaire de la Carte du Lot, dressée par les soins du service vicinal qu'il vient de rééditer. La Société lui offre ses remerciements.

M. Greil lit un travail de M. l'abbé Taillefier sur un différend qui s'était élevé, en 1778, entre le seigneur et le recteur de Castelnaud-Montratie. M. de Bonal exigeait qu'à tous les offices M. Delclaux vint l'encenser dans sa chapelle seigneuriale.

M. Depeyre présente à la Société un curieux « billet de sortie » délivré en 1721 par les consuls de la ville de Montpezat au sieur Antoine Mieu-Cousinel.

M. l'abbé Gary continue la lecture du travail de M. Rupin sur les peintures de l'église de Tauriac.

La séance est levée à 10 heures.

Perception

Notre compatriote, M. Labro, percepteur à Ressous-Marz (Oise), est nommé percepteur à Aspet (Haute-Garonne). Toutes nos félicitations.

CAHORS

La Compagnie d'Orléans
Et ses employés

Nous avons dernièrement, les premiers, annoncé le sauvetage opéré par l'agarde-barrière du passage à niveau de la rue du Lycée.

Nous apprenons avec un vif plaisir que la Compagnie d'Orléans, toujours soucieuse de récompenser le courage de ses agents, vient

de faire remettre à la courageuse femme une somme de 50 fr.

La Compagnie fait en outre des démarches pour lui faire obtenir la médaille qu'elle a méritée.

Nous pensons être l'interprète de l'opinion publique en adressant à la Compagnie nos plus vives félicitations. Les démarches pressantes qu'elle fait sont un nouveau témoignage de l'affection sincère qu'elle a pour ses employés.

Un reporter extraordinaire

Décidément le correspondant de la *Petite Gironde* est un homme extraordinaire.

D'une activité dévorante, il est partout à la fois; il entend tout, voit tout, sait tout ce qui se passe.... et ce qui ne se passe pas même.

Un homme se promène-t-il? M. le correspondant vous dira immédiatement ce qu'il pense; il vous racontera la vie, les déboires, les joies de cet inconnu; — je crois, en vérité, qu'il va même jusqu'à prédire l'avenir.... Au demeurant c'est une bonne pâte d'homme!

N'exagérons pas. — Il n'est pas tendre pour tous ceux en général qui ne pensent pas comme lui en politique.

Il connaît leurs secrets, leur faiblesse et il dévoile tout. — Cet homme est sans pitié.

Ainsi il nous annonce que quelques républicains (1) se sont réunis en vue des prochaines élections: ils n'ont pas pu trouver de candidat, ils n'ont même pas pu s'entendre entre eux....

Quel diable d'homme, ce Monsieur!

Il écrit sans cesse et toujours — quelquefois, sans doute, il copie sur ses confrères, mais si rarement!.... — bref il produit sans trêve ni repos, seulement il professe un dédain profond à l'égard des questions de détail. Peu lui importe par exemple de savoir si ce qu'il avance est vrai ou faux.... Il ne s'arrête pas, lui, à ces mesquines considérations.

Ceci dit, son compte rendu de la réunion des républicains dont il parle, est absolument exact.... à cela près qu'il n'est qu'un tissu d'erreurs.

M. le correspondant de la *Petite Gironde*, écrit l'histoire à la façon du Père Lorient.

En vérité, je vous l'affirme, cet homme était né pour être reporter.

(1) De ceux qui ont l'audace de ne pas professer une admiration profonde pour M. le correspondant et ses idées politiques!!!

Accidents

Dimanche, vers 9 h. du soir, la nommée Couderc, veuve Brugié, âgée de 65 ans, lessiveuse à Labarre, se trouvait, on ne sait comment, rue de l'Abreuvoir, à 30 mètres environ du bureau d'octroi de la route de Larroque. Elle tomba dans le fossé de la route d'une hauteur de 4 à 5 mètres.

M. Buges, marchand de chaussures place

du marché, qui passait, l'aperçut et s'empressa d'avertir la police qui se rendit immédiatement sur les lieux avec un charretton et transporta la pauvre femme à l'hospice où elle fut admise d'urgence.

Cette femme, qui paraissait être dans un état voisin de l'ivresse, a reçu dans sa chute de fortes contusions.

En attendant l'arrivée des secours elle avait reçu les premiers soins au bureau de l'octroi où on l'avait d'abord transportée.

Hier, vers 1 h. du soir, Mlles W., dont le père est capitaine en retraite, descendaient, en voiture, le boulevard Gambetta, lorsqu'en arrivant place Tiers, l'animal, effrayé sans doute par des soldats qui manœuvraient sur la place, s'emballa en face la rue des Augustins et heurta un petit charretton attelé d'un âne, sur lequel se trouvait le sieur Fielbas, tonnellier et son fils âgé de 16 ans. Le choc fut si violent que le charretton se brisa et tout le monde roula sur le sol.

Mlles W. qui n'avaient reçu que des contusions sans gravité, furent soignées au collège de jeunes filles et MM. Fielbas furent transportés à la pharmacie Fayret où arrivait aussitôt M. le docteur Clary.

M. Fielbas a reçu une blessure assez grave à la tête et de fortes contusions aux jambes. Le fils a également quelques contusions sans gravité.

Groupement des écoles de garçons

Jeudi matin le Conseil départemental de l'instruction publique, se réunira à la Préfecture pour examiner la demande du Conseil municipal de Cahors, qui a pour but de grouper les deux écoles de garçons de la ville, dans le vaste local de la rue du Lycée.

Cette question est de la plus haute importance et mérite une étude approfondie. Les pères de famille, ainsi que les contribuables, sont en droit de compter sur toute la vigilance des membres du Conseil départemental pour qu'elle soit résolue de façon à ce que les intérêts scolaires pas plus que ceux de la ville, ne puissent être compromis.

Nous ferons connaître à nos lecteurs, la décision qui aura été prise.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 25 ET 28 NOVEMBRE 1897

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon*).

Marche Viennoise	Ziehsler.
Drapeau flottants (Allegro)	Kelsen.
Le Châlet (Ouverture)	Adam.
Les maîtres chanteurs (Prélude du 3 ^e acte)	Wagner
La Juive (Fantaisie)	Halévy.

Salubrité

La question des porcs logés dans l'intérieur de la ville serait, paraît-il, prochainement agitée. On commencerait par expulser ceux de la banlieue, et leurs camarades de la cité viendraient ensuite.

Si le fait est exact, où mettra-t-on tous ces compagnons de St-Antoine?

Commencer par la banlieue, c'est vouloir

BEN BACHIR
AU MAROC (1)

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektob!
C'était écrit!

XIV

PREMIÈRES RECHERCHES

— « Veuillez excuser, monsieur, la liberté que prend une humble et petite fille comme moi, de m'adresser à un homme tel que vous, dont elle n'est que la servante fidèle et dévouée. »

— « Parle, Meriem, explique-toi, lui répondit le docteur avec un sourire bienveillant. Si je puis t'aider en quelque chose, je me mets de tout cœur à ta disposition. »

— « Toubib! dit-elle encouragée par ces bonnes paroles, je suis attachée depuis l'âge de dix ans à la fiancée de Ben Bachir qui a été enlevée par Mahmoud Oul Sadock; c'est elle qui m'a élevée et que j'ai partout accompagnée; je l'aime comme une fille aime sa mère; je suis obsédée jour et nuit par le désir de savoir ce qu'elle est devenue; Ben Bachir peut maintenant se passer de mes soins; il voudrait, lui

aussi, savoir des nouvelles de notre malheureuse amie. Voulez-vous me permettre d'aller à sa recherche? »

— « Ma pauvre enfant, as-tu bien songé aux difficultés d'une pareille entreprise, aux dangers qui te menacent de la part des hommes et des bêtes féroces. »

— « Sidi, une jeune fille comme moi réussira mieux qu'un homme tel que Ben Bachir. J'ai été souvent admise dans la tente des femmes de Mahmoud et je me suis liée d'une manière assez intime avec l'une d'elles, une Américaine, nommée Miss Mary, comme moi, qui, seule comprenait et parlait un peu le français. Le navire qui la portait a fait naufrage, Mahmoud l'a recueillie sur la côte et transportée dans sa tente. Elle pleure souvent en secret les membres de sa famille dont elle n'a pas eu de nouvelles depuis son espèce de captivité. Elle a souvent demandé la permission d'écrire en Amérique à Mahmoud qui lui a toujours refusé. Je me cacherais dans la forêt, j'essaierai de la voir et de lui parler, quand elles sortent pour prendre un peu d'air et d'exercice. Par elle j'apprendrai peut-être ce qu'est devenue Zohra et je saurai s'il serait possible de la délivrer. »

— « As-tu bien réfléchi aux dangers que tu cours? »

— « Meriem, sidi, n'est qu'une petite fille, mais elle a du courage avec l'aide d'Allah et de Mahomed, son prophète. »

— « Va donc, puisque tu le désires et que tu te sens la force nécessaire. Fais tes préparatifs et que le ciel te protège pour recom-

penser ton dévouement. »

Toute joyeuse, elle courut annoncer à Ben Bachir émerveillé, sa résolution et son départ pour le lendemain. Puis elle se hâta de faire ses préparatifs.

Le lendemain matin, elle se présenta au docteur aussitôt son lever et lui fit ses adieux avec force remerciements.

— « Je vais chasser, lui dit-il, du côté de la frontière, je t'accompagnerai aussi loin que possible. » Et ils se mirent en route.

Meriem emportait avec elle dans un couffin des provisions de bouche pour plusieurs jours et un peu d'argent qu'elle possédait et qu'elle avait pu conserver dans sa fuite.

En la quittant, l'excellent homme y ajouta deux perdreaux qu'il venait d'abattre, et l'embrassa presque les larmes aux yeux en lui disant :

— « Au revoir, à bientôt! Prudence et bon courage. »

La jeune fille ne prit quelques instants de repos qu'à l'heure où le soleil dardait ses rayons ardents presque perpendiculairement sur la terre. Elle marcha le reste du jour en se rapprochant de la côte où elle était sûre de voir passer souvent Mahmoud Ould Sadock et dormit la nuit sur le sable fin entre deux rochers.

Dès l'aube, elle continua sa route et arriva vers le soir dans un endroit isolé de la forêt voisin de l'enclos du contrebandier. Ses femmes venaient souvent s'y reposer dans leurs heures de sortie à l'ombre d'une espèce de tonnelle qu'elles s'y étaient confectionnée.

Elle y dormit, fatiguée, tranquille, jusqu'au matin et descendit à la mer en faisant un détour mais sans passer par le sentier, dans l'espoir d'apercevoir de loin l'homme qu'elle cherchait.

Elle remonta ensuite dans la forêt à l'heure de la promenade habituelle de la smalah de Mahmoud.

Le premier jour se passa ainsi sans amener aucune découverte quoiqu'elle glissât au milieu des rochers ou à travers les plus épais buissons avec la souplesse et l'agilité d'un véritable chacal.

Le deuxième jour, elle aperçut le bandit qui montait dans sa barque et allait à la pêche, mais elle ne vit rien qui pût lui donner une indication quelconque sur la ratriate dans laquelle elle soupçonnait Zohra prisonnière.

Le troisième jour, elle eût la satisfaction de voir venir les femmes de Mahmoud. Blottie derrière une broussaille épaisse, elle attendit que Miss Mary s'éloignât de ses compagnes, comme elle avait l'habitude de le faire, se glissa dans sa direction et arriva près d'elle.

— « Miss Mary, » dit-elle tout bas en appuyant un doigt sur sa bouche, en signe de silence.

— « Meriem! » répondit l'américaine en se retournant tout étonnée.

— « Parlons bas! Que personne ne puisse nous voir ni nous entendre! »

— « Je t'écoute. »

— « Votre infâme maître, le contrebandier Mahmoud Ould Sadock, a enlevé, après avoir blessé presque mortellement son fiancé, une

(1) Traduction et reproduction réservées.

les introduire en ville, et pour les déloger de la ville, on sera certainement forcé de les reconduire dans la banlieue, à moins d'approprier des locaux spéciaux sur les montagnes qui entourent la bonne ville de Cahors.

Arrondissement de Cahors

SAINTE-MARTIN-LABOUVAL. — Les chiens. — Presque tous les propriétaires de notre localité ont un chien, les uns pour la garde de la maison, ou la garde des troupeaux, les autres pour la chasse; ces chiens sont errants toute la nuit.

Le soir venu, ils se réunissent dans un quartier de la localité; ils aboient, se battent, mènent un tapage infernal et empêchent les gens de dormir.

Ces chiens peuvent être mordus par un de leurs congénères hydrophobe et leurs propriétaires seraient les premiers à en souffrir.

En effet, tous ou presque tous ont des enfants en bas âge; ces enfants s'amuseaient souvent avec leur chien. Qu'arriverait-il si par hasard ce chien avait été mordu? Il faudrait recourir aux soins de l'institut Pasteur? mais on s'en passe aisément.

Ces animaux rendent plus ou moins service à leurs maîtres; ils ont bien droit, que diable à une petite lièze en lieu sûr.

Ainsi tout danger serait conjuré et les gens ne seraient plus troublés dans leur sommeil.

Les propriétaires d'un quartier.

ST-LAURENT. — Nous avons la bonne fortune de posséder un maire qui depuis longtemps, trop longtemps, fait espérer que l'école de filles sera prochainement construite.

Nous pensions voir enfin s'élever ce monument, qui a coûté tant de tracas à la municipalité. Les travaux ont été donnés à l'adjudication, mais l'entrepreneur n'arrive point.

Que se passe-t-il donc? Les méchantes langues prétendent que ne pouvant prendre possession du terrain sur lequel la construction doit être édifiée — faute d'en avoir préalablement payé le prix — cet entrepreneur, pour éviter toutes difficultés, aurait eu l'ingénieuse idée de céder les travaux à un de ses confrères.

Mais enfin à quoi pensez-vous, M. le Maire. Vous auriez dû éviter une semblable surprise à vos administrés!

MECHMONT. — Election municipale. — Une élection complémentaire municipale aura lieu dimanche prochain dans notre commune.

CASTELNAU. — Disparition. — Depuis quelques jours le jeune Longueville, Abel, âgé de 14 ans, a disparu de son domicile.

Voici son signalement: grand pour son âge, visage plein, front ordinaire, yeux châtains, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Il était vêtu d'un tricot gris, d'un pantalon de cadix blanchâtre. Coiffé d'une casquette ronde en drap marron; nu-pieds; atteint d'une maladie de peau.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — La fête des Tours. — La fête des Tours qui a eu lieu dans la soirée de dimanche a été des mieux réussies.

Les organisateurs de cette fête ont bien fait les choses. Une estrade improvisée, mais bien décorée et pavoisée, avait été dressée sous les voûtes des vieux platanes qui ornent la place des Tours.

Dès huit heures, l'illumination était vraiment féérique. Un orchestre de choix a exécuté jusqu'à minuit des polkas et des mazurkas qui ont mis en train jeunes et vieux, bien qu'un froid très vif commençât à se faire sentir.

— La Sainte-Cécile. — La société musicale les Artisans réunis a célébré dimanche la Sainte-Cécile.

De 4 à 5 heures de l'après-midi, elle a donné un magnifique concert qui avait attiré sur la place de la Raison un public très nombreux.

Les cinq morceaux portés au programme ont été magistralement exécutés et très applaudis.

Dans la soirée, tous les membres exécutants ont assisté à un banquet qui leur a été servi au restaurant Cancé.

MM. Deveau, chef de l'Harmonie des mines et usines de Campagnac, Bousquet, secrétaire, et plusieurs autres membres de la commission ont aussi pris part à cette agape fraternelle.

Arrondissement de Gourdon

PAYRAC. — Le courrier de Payrac arrive à Gourdon, le matin, vers 6 h. 1/4 pour prendre les dépêches venant de Paris; mais il repart quelques instants avant l'arrivée du train qui part de Cahors à 6 h.

Aussi qu'arrive-t-il? Les lettres et les voyageurs transportés par ce train restent toute une journée à Gourdon; les lettres ne sont distribuées à Payrac et dans les environs que le surlendemain de leur dépôt à la boîte aux lettres de Cahors, et les voyageurs se trouvent dans l'obligation de coucher à Payrac pour faire leurs affaires le lendemain, ou de ne pas visiter cette localité en raison de la difficulté de transport.

Il nous semble qu'on pourrait tout concilier en retardant de quelques minutes, le départ du courrier pour Payrac.

Ce courrier pourrait alors prendre et dépescher et voyageurs, sans nuire en rien au service.

VAYRAC. — Conseil municipal: séance du 21 novembre 1898. — La séance est ouverte à 10 h. 1/2 sous la présidence de M. Lavergne, maire. Tous les conseillers sont

présents. M. le sous-préfet de Gourdon assiste lui-même à la séance.

M. le sous-préfet prend la parole et déclare que l'administration républicaine du département s'est émue des divisions profondes qui existent au sein de l'assemblée communale et remercie les conseillers d'avoir tous répondu à son appel. Il les invite à faire taire leurs dissentiments pour voter le budget primitif de 1898 et éviter aux contribuables de Vayrac les désagréments d'une mauvaise administration. Il ajoute que les délais sont trop courts d'ici au 1^{er} janvier pour qu'avec une dissolution qu'il reconnaît inévitable, un nouveau conseil puisse être en fonctions en temps utile; à moins, dit-il, que vous ne donniez votre démission collective, ce qui simplifierait beaucoup les choses.

M. Granouillac lui fait judicieusement remarquer que si M. le Maire avait accepté cette démission collective dans la session d'août, la question serait close et les affaires communales suivraient leur cours normal.

M. le sous-préfet prie le conseil de réfléchir à la situation et de prendre une délibération d'après laquelle l'administration agira. En même temps il quitte la salle des séances.

Après le départ du sous-préfet, le maire met aux voix la discussion du budget qui est repoussée par 12 voix contre 4, et immédiatement après, la proposition Granouillac, tendant à la démission collective, qui est acceptée à l'unanimité.

Le conseil signe la délibération suivante pour être transmise à M. le préfet:

« Le conseil municipal, sur la proposition de M. le maire refuse par 12 voix contre 4 le vote du budget primitif de 1898 et accepte à l'unanimité la proposition Granouillac, tendant à la démission collective. »

Aux électeurs de juger. La parole leur est rendue.

STRENQUELS. — Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, un ou plusieurs voleurs se sont introduits par escalade dans le moulin de « Satulle » près Strenquels et ont enlevé 5 hectolitres de blé.

Il fallait une audace peu commune, pour opérer à 10 mètres de la route départementale et ce moulin étant contigu à deux maisons habitées.

Les traces des audacieux malfaiteurs ont été suivies jusqu'au village de Friat, un des sacs laissant échapper tout le long de la route quelques grains.

La gendarmerie de Vayrac s'est transportée sur les lieux pour procéder à une enquête, qui, croyons-nous, n'a produit jusqu'ici aucun résultat.

Cependant, une personne des environs est fortement soupçonnée.

PINSAC. — Incendie. — Le 18 courant, à 9 heures du soir, un incendie a éclaté dans la grange du sieur Rouchié à la Croix du Mu. En quelques heures, grange et maison ont été la proie des flammes et entièrement détruites.

On ne connaît pas la cause du sinistre.

Les pertes sont couvertes par la Compagnie d'assurances l'Union.

BULLETIN FINANCIER

Les affaires sont plutôt calmes et la tenue des cours paraît s'en ressentir.

En effet, le 3 0/0 reste à 103,60; le 3 1/2 0/0 à 106,45 et l'amortissable à 102,47.

Cependant nos sociétés de Crédit sont très fermement tenues. Le Crédit Foncier est demandé à 659; le Crédit Lyonnais s'avance à 785; le Comptoir National d'escompte à 582 et la Société générale à 530.

Le Suez s'inscrit à 3265. Les fonds étrangers se négocient: l'Italien à 95,20; l'Extérieure à 60 15/16; le Turc à 22,50; la Banque Ottomane à 591; le Russe 3 0/0 1891 à 94 et les 3 1/2 0/0 1894 à 100,50.

Au comptant, les obligations des Chemins de fer Economiques, sont recherchées à 467,25. L'action Bec Auer est ferme à 750. L'action de la Société d'Hésalée, se traite activement à 615.

Les obligations des Chemins de fer Salonique — Constantinople sont demandées à 288 et les Smyrne-Cassaba à 375. En Banque, l'action de la Société continentale d'automobile a des demandes suivies à 152,50.

L'assurance sur la vie

La Nationale vie, sert actuellement plus de 14 millions et demi d'arérages à 17 mille rentiers voyageurs. La clientèle s'accroît tous les ans grâce à la facilité toujours correcte de ses engagements, et aussi à sa situation financière exceptionnelle.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

jeune femme, nommée Zohra, qui était ma maîtresse et que j'aimais comme une fille peut aimer sa mère; j'ignore ce qu'elle peut être devenue et suis à sa recherche pour la faire évader. Serait-elle parmi vous.

« Non, » répondit Miss Mary, depuis votre départ, rien n'a été changé dans les tentes que nous habitons. Je ne peux te donner aucun renseignement à cet égard. Je sais seulement que Mahmoud s'absente demain pour quelques jours. Tu devrais m'emmener avec toi. »

« Je le veux bien, dit Meriem, je vais continuer mes recherches plus facilement pendant trois jours. Vers le milieu de la nuit qui suivra la troisième journée, tu sortiras de l'enclos, tu me trouveras à la porte et nous partirons ensemble. »

« Je compte sur toi comme sur moi-même; au revoir, Meriem. »

« Au revoir et surtout silence. »

La négresse, à ces mots, disparut comme par enchantement. L'absence du bandit lui rendant ses recherches plus faciles, elle se gêna moins et ne laissa, sans l'avoir soigneusement étudié, aucun des rochers de la côte, aucune des broussailles de la forêt.

Ce fut en vain; désespérée de n'avoir pu rien découvrir et convaincue qu'elle perdait inutilement son temps et courait de plus en plus le danger d'être découverte par le marocain à son retour, elle se rendit la nuit du troisième jour, suivant la promesse faite, à la porte de l'enclos et attendit quelques minutes la sortie de Miss Mary.

Les deux jeunes filles ne perdirent pas de temps et se trouvèrent au point du jour à peu de distance de la frontière française.

Miss Mary, peu familiarisée avec des promenades de cette nature, n'étant chaussée que de babouches arabes, avait écorché la peau fine, blanche et douce de ses pieds mignons, aux cailloux et aux ronces du chemin, dans un pays où il fallait marcher devant soi, sans route ni sentier tracés. Elles s'arrêtèrent donc pendant une heure environ; Meriem banda les égratignures de sa compagne et elles reprurent presque gaiement leur route.

Il pouvait être dix heures du matin lorsqu'elles arrivèrent, sans autre accident, chez le docteur Alexandre qui reçut Meriem les bras ouverts et Miss Mary avec une politesse bienveillante.

« Mais ce n'est pas ta Zohra que tu m'emmènes, dit-il à Meriem. »

« Non, Monsieur, je n'ai pu malheureusement la voir ni découvrir l'endroit où Mahmoud la tient prisonnière. C'est Miss Mary, la jeune américaine dont je vous avais parlé. Elle a fui le domicile du bandit et vient se mettre sous votre protection. »

« Qu'elle soit la bienvenue! vous êtes fatiguées, reposez-vous et mangez; tu conduiras ensuite Miss Mary dans la chambre voisine de la tienne. Nous verrons ensuite le moyen de lui donner des vêtements européens. »

« Merci mille fois, Monsieur, dirent ensemble les deux jeunes filles, de votre excellent accueil. Le ciel vous le rendra. »

Ensuite, elles déjeunèrent et Meriem conduisit l'américaine à sa chambre.

Pendant qu'elle se reposait, Monsieur Alexandre monta à cheval et courut à la ville d'où il rapporta des vêtements provisoires de dame européenne dont Miss Mary s'empressa de se vêtir. Ils allaient bien à sa taille que le docteur avait regardée avec attention avant son départ. Elle était bien mieux ainsi habillée qu'avec les vêtements arabes qui ressemblent assez à un paquet de linge en désordre.

XV

MISS MARY

Le lendemain, le docteur Alexandre demanda à Miss Mary, par quel triste concours de circonstances elle se trouvait dans la smalah du marocain Mahmoud Ould Sadock.

La jeune fille qui brûlait du désir de lui raconter son histoire, lui répondit aussitôt:

« Monsieur, j'appartiens à une riche famille d'armateurs américains. Orpheline depuis l'enfance, il ne me reste qu'un frère, Georges: peut-être encore a-t-il succombé dans le naufrage. Il avait armé un trois-mâts pour transporter à Constantinople des armes et des munitions de guerre. En arrivant dans ces parages, nous fûmes assaillis par une violente tempête. Le commandant du bord, croyant la situation désespérée, fit mettre les canots à la mer pour sauver l'équipage et se sauver lui-même. Au moment où on me descendait, à peine vêtue, dans une des barques, une lame, plus forte encore que les autres, m'arracha tout à coup, des bras de ceux qui me

transportaient et me précipita dans la mer. Je n'ai plus le souvenir de rien depuis ce terrible moment jusqu'à celui où je fus ranimée par Mahmoud Ould Sadock et transportée dans sa tente. Mon frère a-t-il péri dans le naufrage? S'il n'est pas mort, ne puis-je aller le retrouver et retourner dans mon pays? »

« Vous le pouvez, Miss Mary, je vous y aiderai de tout mon pouvoir, votre infortune m'intéresse vivement. Écrivez le plus tôt possible et restez tant que vous voudrez sous mon modeste toit; je vais vous envoyer dans votre chambre tout ce qu'il vous faut pour écrire. »

Miss Mary, remplie de joie et d'espérance, adressa aussitôt à son frère, à New-York, une lettre dans laquelle elle lui faisait le récit de ses infortunes et le suppliait, s'il était encore vivant, de s'empresser de venir la chercher. Elle lui indiquait très exactement la ville où il fallait débarquer et l'endroit où elle se trouvait, maintenant, en toute sécurité. Monsieur Alexandre porta lui-même la lettre à la poste et en adressa une autre écrite de sa propre main; il répondait de la jeune fille tant qu'elle serait dans sa demeure.

Six semaines après ce double envoi, l'américaine et le docteur reçurent chacun une réponse qui les remplit tous deux de la joie la plus légitime.

Le frère de Miss Mary écrivait lui-même que les naufragés avaient réussi à se réfugier dans un port d'Espagne, à Rosas et qu'on les avait rapatriés sains et saufs en Amérique.

(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103 47	103 60
3 0/0 amortissable	102 52	102 55
3 1/2 0/0 1894	106 42	106 52
Tunis, obl. 3 0/0 1892	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91 50	—
Madagascar 6 0/0, 1887	91	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 50	—
Egypte unifiée (500 fr.)	107 20	—
— Daïra-Sanieh (20f r ¹⁸)	104 15	—
— Privilégiée (500 f cap.)	103 25	—
— Domaniales (20 L. cap.)	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	63	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	104 70	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	95 25	95 35
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	20 40	—
Roumain 5 0/0 1875	—	—
Russie 4 0/0 1867-69	102 50	—
— 4 0/0 1880	102	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	105	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e ém.	104	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série	103 60	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.	94	93 75
— 3 1/2 0/0 1894	100 90	100 30
Turc, série D	22 12	22 10
Ottomanes priorité (500 f)	461	463
Douanes ottomanes (500 f)	496	—
Banque de France	3779	3775
Banque Paris et Pays-Bas	867	865
Comptoir national d'escompte	581	—
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	659	657
Crédit indust. et commercial	601	—
Crédit lyonnais	786 50	787
Société de Crédit mobilier	52 25	—
Société générale	525	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus) ..	473 50
— (t. rouges) ..	—
Est-Algérien, 3 0/0	474
Est, 3 0/0	486
— nouvelles, 3 0/0	483
Midt, 3 0/0	484
— nouvelles, 3 0/0	481 50
Nord, 3 0/0	489 50
— nouvelles, 3 0/0	496
Orléans, 3 0/0	486
— 1884, 3 0/0	484
Ouest, 3 0/0	485
— nouvelles, 3 0/0	481 50
Ouest-Algérien, 3 0/0	472
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion)	485 75
— nouvelles, 3 0/0	481
Sud de la France, 3 0/0	460
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0	—
— 1865, 4 0/0	576 75
— 1869, 3 0/0	433
— 1871, 3 0/0	418 25
— 1871, quarts remb. à 100f.	—
— 1875, 4 0/0	588
— 1876, 4 0/0	585
— 1886, 3 0/0	406
— 1886, quarts remb. à 100 f.	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400f.	392 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.	101 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400f.	—

Bibliographie

VIENT DE PARAÎTRE A LA LIBRAIRIE
Edouard DELSAUD
GRAND-ANNUAIRE
POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT
ANNÉE 1898.

Cette publication contient les renseignements administratifs, commerciaux, agricoles et viticoles. La partie locale est fort intéressante « Histoire et légende : Passage du Juif-Errent à Cahors. »

Prix : 0,60 ; Poste : 0,75.

La Toilette des enfants

Recueil des modes enfantines, 14, rue Drouot, 14, Paris. — Paris et départements, Un an, 6 fr. — Union postale, 7 fr. — Paraissant, le 1^{er} de chaque mois.

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :

Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs, de nombreux modèles de robes, Chapeaux, Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garçons de tous les âges, un et souvent deux patrons découpés, une gravure de modes colorée, un courrier communiquant d'utiles renseignements, un Conseil pratique, des devinettes et leurs solutions.

Enfin, une Planche trimestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et de charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux

colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle est publiée dans son numéro de ce jour :

Nouveaux canots en toile de la Marine française (Gaston Jouglu). — Le café et ses falsifications (Max de Nansouty). — La photographie nocturne (Albert Reyner). — Les microbes chimistes-experts (C. Y.). — Le broyage de l'or et du minéral par l'arrastra (R. Le Mad). — Les lois fondamentales de l'anthropo-sociologie (C. Hamelin). — Conservation du pain (Gaston Jouglu). — La vapeur et la voile. — Appareil enregistreur pour câbles sous-marins de M. Ader (G. Courtois). — Pots à fleurs en engrais agglomérés (Ernest Liotter). — L'influenza et son traitement préventif. — *Revue des Inventions* : Une pompe aspirante et foulante simplifiée. — Râpeur à glace. — Tuyaux calorifères russes. — *Chronique*. — *Revue des Journaux*. — *Académie des Sciences* (Georges Petit). — *Cyclisme et automobilisme* : Le transport des cycles. — Timbre tournant pour bicyclette. — Le moyeu « Ormonde » breveté à cônes tournants. — Petites nouvelles. — Petite Poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
au capital de 700.000 francs
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

MAISONS RECOMMANDÉES



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêts souples par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.



MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.

BOUZERAND

TAPESSIER-DÉCORATEUR

CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par
MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction

de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

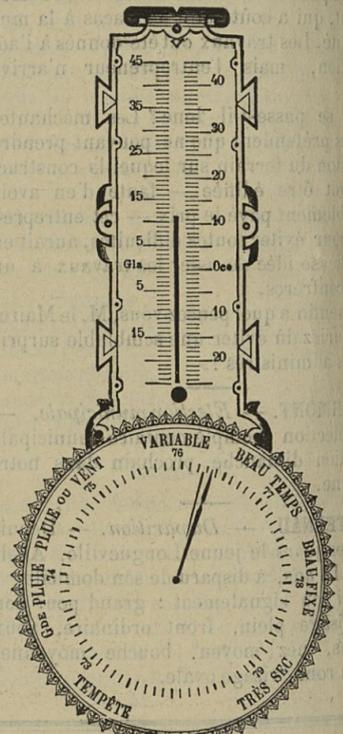
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 0.
Id. maxima de la veille : 13.1
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Paraîtra prochainement

L'ANNUAIRE OFFICIEL

Du Département du Lot

1 FORT VOLUME D'ENVIRON 350 PAGES

Prix : 2 Francs

PAR LA POSTE : 2 FR. 25

On peut, dès à présent, adresser les commandes à l'Imprimerie du JOURNAL DU LOT, Cahors.